

Saint-Denis, le 17 mars 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse : David Lebon – david.lebon@plainecommune.fr

INSERTION, ENVIRONNEMENT ET HABITAT AU PROGRAMME DU CONSEIL DE TERRITOIRE

LES ELUS DE PLAINE COMMUNE, REUNIS LE MARDI 16 MARS EN CONSEIL DE TERRITOIRE, ONT VOTE EN FAVEUR D'UNE CHARTE D'INSERTION AMBITIEUSE DANS LES NOUVEAUX PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN, ONT EMIS UN AVIS FAVORABLE ASSORTI DE RESERVES SUR L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU CHU SAINT-OUEN GRAND PARIS NORD, ET ONT CHOISI D'ACQUERIR LES LOGEMENTS MIS A LA VENTE DANS LA TOUR OBELISQUE, A EPINAY-SUR-SEINE POUR NE PAS AGGRAVER UNE SITUATION DEJA TRES DEGRADEE.

Programme national de renouvellement urbain : un objectif d'insertion ambitieux en faveur des habitants des quartiers prioritaires

Dans un contexte où le taux de chômage du territoire est très élevé et où le profil des demandeurs d'emploi, issus notamment des quartiers prioritaires, nécessite un accompagnement en matière de professionnalisation, une charte d'insertion territoriale a été votée par les élus du territoire pour la mise en œuvre du volet « insertion par l'emploi » relative aux 14 projets de renouvellement urbain du NPNRU.

Cette charte permettra notamment que le taux d'insertion retenu dans l'ensemble des opérations de renouvellement urbain soit de 10% (au lieu des 5% habituellement appliqués par l'ANRU dans les opérations qu'elle finance) et que l'objectif de 25% de retombées économiques en faveur des TPE, PME et acteurs de l'ESS soit considéré comme un objectif partagé entre Plaine Commune et l'ANRU pour l'ensemble des marchés passés dans le cadre de la réhabilitation de ces quartiers.

Grand hôpital Paris Nord : une évaluation environnementale approuvée sous réserve du lancement d'une étude préalable sur la circulation, le bruit, la pollution et le climat

L'implantation future du CHU Saint-Ouen Grand Paris-Nord, en lieu et place de l'ancienne usine PSA, porte un fort enjeu de création d'emplois, de formation, de développement économique et de

développement d'une offre médicale sur un territoire marqué par la difficulté d'accès aux soins. Il constitue, en cela, un levier pour l'attractivité du territoire.

Il doit, néanmoins, s'intégrer dans un paysage très urbain en respectant l'ensemble des enjeux environnementaux et écologiques.

Les élu.e.s, consulté.e.s sur l'évaluation environnementale du CHU Saint-Ouen Grand Paris-Nord, ont donc émis un avis favorable en le conditionnant au lancement d'une étude visant à analyser les phénomènes susceptibles liés aux nuisances et pollution au regard des mutations en cours et à venir jusqu'en 2028.

Il a également été souhaité que le projet s'intègre dans la Trame verte et bleue territoriale et à ce que les terres issues du chantier soient évacuées préférentiellement par voie ferrée et/ou fluviale.

Tour Obélisque : acquisition de logements mis à la vente pour portage financier par CDC Habitat

Face à une situation très dégradée dans la copropriété Obélisque, située à Epinay-sur-Seine, et afin d'éviter une aggravation de la situation avec l'entrée de nouveaux copropriétaires, le Conseil de territoire a choisi d'exercer son droit de préemption urbain pour un nombre maximum de 60 logements, dans le cadre d'une convention de portage d'urgence avec le bailleur social CDC Habitat, filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

CDC Habitat assurera la gestion locative des biens acquis, pour une période de 3 ans éventuellement prorogée, dans l'attente de la définition d'une stratégie d'intervention publique à moyen terme.

Cette mesure s'inscrit pleinement dans l'orientation de lutte contre l'habitat dégradé inscrite parmi les priorités de la mandature.